

COMMUNIQUE DE PRESSE / Berne, le 8 décembre 2016

L'interprofessionnalité dans le système de santé L'ASSM distingue les projets exemplaires

Parmi les 42 requêtes qui ont été soumises suite à la mise au concours du Prix ASSM «Interprofessionnalité», 29 d'entre elles se sont vues décerner le Prix. La remise des Prix s'est déroulée aujourd'hui, dans le cadre du symposium «L'interprofessionnalité dans le système de santé». Les exemples de bonne pratique honorés proviennent de toutes les régions de la Suisse et de diverses organisations de soins, de formation et de recherche.

Avec la complexité croissante des traitements médicaux, le succès de la prise en charge médicale repose de plus en plus sur la collaboration entre les différents groupes professionnels. Telle est la conclusion du rapport concernant les futurs profils professionnels des médecins et des infirmiers dans la pratique ambulatoire et clinique, publié par l'ASSM en 2011. L'une des recommandations de ce rapport concernait l'élaboration d'une «Charte» pour la collaboration entre les professionnels de la santé; celle-ci a été publiée en novembre 2014.

La charte s'adresse en priorité aux professionnels, aux associations et aux institutions du système de santé. Elle entend également soutenir les nombreuses initiatives du système de santé qui exigent une coopération entre les professionnels de la santé (par exemple les stratégies en matière de soins palliatifs, de démence et contre le cancer). L'ASSM suit la mise en œuvre de la Charte avec différentes mesures, entre autres le colloque de ce jour à Berne.

Faire connaître les exemples de bonne pratique

Les exemples de bonne pratique font figure de modèles et peuvent apporter soutien et conseil lors de la mise en œuvre de l'interprofessionnalité. Pour faire connaître de tels exemples, l'ASSM a mis au concours le Prix ASSM «Interprofessionnalité» pour des projets émanant de la pratique, de la formation et de la recherche. Parmi les 42 projets soumis, 29 d'entre eux ont satisfait les exigences requises et ont été primés aujourd'hui: 11 projets de la Suisse romande et 15 de la Suisse alémanique; 3 de ces projets concernaient l'ensemble de la Suisse. Tous les hôpitaux universitaires sont représentés avec au moins un Prix, mais également des hôpitaux cantonaux et des institutions de soins, des associations professionnelles, des facultés de médecine et des hautes écoles spécialisées dans le domaine de la santé ont été primés.

Certaines différences régionales sont frappantes: parmi les 11 projets de la Suisse romande, 7 projets proviennent du domaine de la formation et 4 de la pratique. En Suisse alémanique, la proportion est inversée: 6 projets du domaine de la formation et 9 de la pratique. Cela pourrait signifier qu'il manque un vis-à-vis aux facultés de médecine en Suisse alémanique comme c'est le cas en Suisse romande avec les hautes écoles spécialisées de la santé.

Dans les projets concernant toute la Suisse, on remarque notamment le groupe de travail interprofessionnel «Dossier électronique du patient». Dans ce projet, huit associations professionnelles se sont réunies pour participer ensemble à la réalisation de l'eHealth. Il s'agissait, à cet égard, de surmonter des obstacles, par exemple une terminologie divergente pour des processus similaires. Pour le succès de la collaboration interprofessionnelle, il est essentiel d'identifier et d'éliminer de telles difficultés.

Le symposium de ce jour et les projets primés montrent que la collaboration interprofessionnelle dans le système de santé suisse est plus qu'une expression à la mode ou qu'un sujet de politique professionnelle. L'interprofessionnalité est une préoccupation de la pratique qui invite les différents spécialistes à rechercher ensemble de nouvelles formes de collaboration. Ces initiatives et leur distinction par le Prix ASSM offrent une meilleure visibilité et une meilleure utilité des bonnes pratiques de l'interprofessionnalité pour les futurs projets dans ce domaine.

Informations supplémentaires

Hermann Amstad, Secrétaire général: h.amstad@samw.ch / → assm.ch/interprofessionnalite